

CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



A. Adjriou

UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE, GLOBALE ET FLEXIBLE DES MARCHÉS OBLIGATAIRES

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2*	3	4	5	6	7

Classification SFDR** :

Article 8

Carmignac Portfolio Global Bond est un Fonds obligataire international qui met en œuvre des stratégies de taux, de crédit et de change en fonction du cycle macroéconomique global. Son approche dynamique et flexible lui permet de mettre en œuvre une allocation de conviction et « non benchmarkée » pour exploiter pleinement les multiples moteurs de performance qu'offre l'univers obligataire. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence⁽¹⁾ sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans.

POINTS CLÉS



Un accès à un large éventail de moteurs de performance :

le Fonds met en œuvre des stratégies de taux, de crédit et de devises au sein des marchés développés et émergents.



Une philosophie de conviction et « non benchmarkée » :

la construction du portefeuille résulte des vues des gérants et d'une analyse de marché approfondie, sans contrainte liée à un indicateur de référence.



Une approche réellement flexible et opportuniste : sa large plage de sensibilité (de -4 à +10) offre au Fonds un fort degré de latitude, lui permettant de s'adapter rapidement aux changements de scénario.



Une gestion des risques disciplinée pleinement intégrée au processus d'investissement.

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT GLOBAL ET FLEXIBLE



SCÉNARIO MACROÉCONOMIQUE

Identification des tendances structurelles et des thèmes d'investissement clés sur les marchés obligataires.



ALLOCATION D'ACTIFS

Définition des moteurs de performance et des stratégies de taux, de crédit et de change en fonction des cycles de marché.



CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

Sélection des titres à partir d'analyses « top-down » et « bottom-up ».



GESTION DES RISQUES

Contrôle permanent du couple rendement/risque du portefeuille, pour optimiser la performance tout en atténuant le risque baissier.



CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

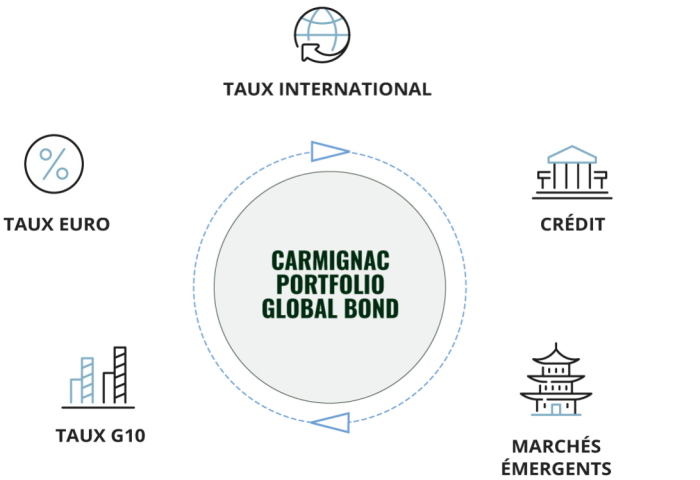
* Pour la part Carmignac Portfolio Global Bond A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Indicateur de référence : JPM Global Government Bond index.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.

UNE EXPERTISE OBLIGATAIRE GLOBALE

Le Fonds bénéficie de l'expertise de l'ensemble de l'équipe de gestion, et des connaissances complémentaires de chacun de ses membres sur tous les segments de l'univers obligataire : les taux internationaux, les taux européens, le crédit, les marchés émergents.

Les différents gérants et analystes couvrent des classes d'actifs et des stratégies spécifiques, permettant d'apporter une expertise approfondie sur l'ensemble du spectre obligataire.



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

- CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
 - TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
 - RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.
 - GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.
- Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	14/12/2007	CARGLBD LX	LU0336083497	Capitalisation	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.74%	20%	—
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGBDE LX	LU0807690168	Distribution	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.74%	20%	—
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAC LX	LU0807689822	Capitalisation	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.84%	20%	—
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAU LX	LU0807690085	Capitalisation	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.84%	20%	—
E EUR Acc	19/11/2015	CAGBEEC LX	LU1299302254	Capitalisation	Max. 1.4%	—	—	1.61%	0.74%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARGBFE LX	LU0992630599	Capitalisation	Max. 0.6%	—	—	0.81%	0.74%	20%	—
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CARGBFC LX	LU0992630755	Capitalisation	Max. 0.6%	—	—	0.81%	0.84%	20%	—
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CARGBFU LX	LU0992630912	Capitalisation	Max. 0.6%	—	—	0.81%	0.83%	20%	—
A EUR Minc	19/11/2015	CAGBAED LX	LU1299302098	Distribution	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.74%	20%	—
E USD Minc Hdg	15/11/2013	CARGBEH LX	LU0992630326	Distribution	Max. 1.4%	—	—	1.61%	0.84%	20%	—
F EUR Ydis	16/03/2018	CAUGBFE LX	LU1792392216	Distribution	Max. 0.6%	—	—	0.81%	0.74%	20%	—
	09/12/2024	LX	LU2931970912	Capitalisation	—	—	—	—	—	—	—
FW GBP Acc	15/11/2013	CARGBFG LX	LU0992630839	Capitalisation	Max. 0.8%	—	—	1.01%	0.74%	—	—
FW GBP Acc Hdg	30/12/2010	CARGBDS LX	LU0553413385	Capitalisation	Max. 0.8%	—	—	1.01%	0.86%	—	—
FW EUR Acc	26/07/2017	CAGBWEA LX	LU1623762769	Capitalisation	Max. 0.8%	—	—	1.01%	0.74%	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).
Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).
Non benchmarké : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.
Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.
Source: Carmignac au 31/10/2025. Source et Copyright: Citywire. Abdelak Adjirou est noté(e) AA par Citywire pour sa performance glissante ajustée au risque sur trois ans pour l'ensemble des fonds qu'il(elle) gère au 30/09/2025. Les notations des gérants et les classements Citywire sont la propriété exclusive de Citywire Financial Publishers Ltd (« Citywire ») et © Citywire 2025. Tous droits réservés. La référence à un classement ou à un prix ne garantit pas les résultats futurs de l'OPCVM ou du gestionnaire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.
Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.